

Une passionnante expérience qui se réalisera peut-être

Au Creux-du-Van, gavera-t-on des truites arc-en-ciel avec... des saucisses, pour contenter les fins becs?

M. Archibald Quartier, inspecteur de la pêche du canton de Neuchâtel, caresse un beau projet : installer une pisciculture, à titre expérimental (et touristique), à 1465 m. au Creux-du-Van où il élèverait des truites arc-en-ciel.

Mais il se heurte à certaines oppositions, compréhensibles d'ailleurs, sur lesquelles nous reviendrons — après avoir donné les principales caractéristiques de ce projet fort intéressant.

A titre expérimental

On sait que la Commission de la Réserve neuchâteloise, qui a siégé récemment à la Ferme Robert, a décidé de procéder aux premiers travaux qui permettront de créer un vaste parc sur le terrain de 15,000 m², que le Conseil d'Etat met à disposition à la Ferme Robert, et qui est disponible dès le 1er mai 1963.

Les premiers animaux dont l'hébergement est prévu, nous l'avons déjà signalé, sont des cerfs, des marmottes et des bouquetins qui, une fois acclimatés, seront remis en liberté.

Liant la question au projet de chauffage à mazout dont on envisage de doter la Ferme Robert, M. Quartier se demande si l'on ne pourrait pas prévoir une installation qui permettrait de réchauffer l'eau d'un bassin de 20 m. sur 40 m. dans lequel vivraient des truites arc-en-ciel.

Pourquoi des truites arc-en-ciel ? Parce que l'on renonce maintenant à les élever. Très voraces, elles coûtent trop cher. A moins que — ainsi qu'on le verra — elles puissent favoriser l'attrait touristique d'un lieu !

Si, cette année encore, on déversait au Creux-du-Van quelque 20,000 alevins prélevés dans les piscicultures de Boudry et de Môtiers, on pourrait sans doute pêcher les premières truites à Noël 1964.

Certes, le problème de l'eau mériterait qu'on l'étudie de près. Toutefois, malgré la sécheresse, on n'a jamais manqué d'eau cette année à la Ferme Robert grâce à la source du Creux. Et l'on pourrait aussi recueillir l'eau de la Fontaine froide. En outre, en période critique, il serait toujours possible d'utiliser des tubes d'oxygène et de brasser l'eau.

Des petites saucisses providentielles

Chacun sait que la truite de rivière — la farlo — est meilleure que celle d'élevage — l'arc-en-ciel. Mais cela n'empêche pas les mangeurs de truites de devenir toujours plus nombreux, sinon plus voraces. Chaque année, actuellement, la Suisse importe 400.000



La Fontaine froide, dont l'eau remplira peut-être le bassin des truites arc-en-ciel.

kilos de truites. Du Danemark surtout puisque ce pays a deux atouts : de vastes réserves d'eau propre et la mer, toute proche, qui fournit aux truites... des poissons nourriciers. La nourriture, le voilà bien le véritable problème des pisciculteurs !

L'aliment complet, on vient de le trouver à Chiètres, et M. Quartier voudrait l'essayer au Creux-du-Van ; mais il restait à mettre au point.

Sorti des moulins après huit années de recherches, il va, paraît-il, révolutionner tout le régime alimentaire des truites arc-en-ciel.

C'est le Dr Klingler, de l'Institut vétérinaire de Berne, qui, après de multiples expériences faites dans sa propre pisciculture, en prescrit l'ordonnance. C'est dans le moulin de Chiètres, gigantesque pharmacie, que l'on prépare la composition, à savoir une espèce de farine contenant des vitamines, de l'albumine, des sels minéraux et une substance collante à base d'amidon.

Lorsqu'il reçoit cette farine, l'éleveur n'a plus qu'à la mélanger à un tiers d'eau et à la passer dans une machine à hacher. Il obtient ainsi de petites saucisses.

Ces petites saucisses qui, précise-t-on à Chiètres, constituent un aliment mou qui donne aux truites une chair plus fine et plus ferme et dont les intéressés raffolent...

A titre touristique

S'imaginer-t-on le plaisir que les touristes auraient de pêcher, au Creux-du-Van, des truites aussi bonnes ?

Non seulement ils auraient la possibilité de les faire apprêter immédiatement à la ferme, mais on pourrait aussi organiser des concours qui ne manqueraient pas d'avoir un certain succès.

Que diraient, par exemple, les skieurs qui, à Noël ou à Nouvel-An, se rendraient au Creux-du-Van où, sur la glace, grâce aux trous que l'on aurait aménagés, ils pourraient pêcher la truite ?

Il va de soi qu'à la Ferme Robert, on disposerait de tout l'attirail nécessaire aux pêcheurs, attirail qu'on louerait à qui le voudrait en accordant des permis spéciaux qu'on paierait à l'heure, sinon à la journée. Les prix seraient peut-être un peu élevés. Mais ne faudrait-il pas renter les frais généraux, à savoir le réchauffement de l'eau et les aménagements nécessaires ?

De surcroît, cette attraction permettrait au Creux-du-Van d'accueillir des touristes beaucoup plus nombreux.

Opposition

Mais ce projet, en raison de son caractère audacieux, voire aventureux, provoque des oppositions au sein de la Commission de la Réserve neuchâteloise.

Inutile de faire des personnalités. Citons plutôt quelques arguments invoqués : Ne courra-t-on pas à l'écéc ? Cela ne coûtera-t-il un trop cher ? Les touristes monteront-ils au Creux-du-Van ?

Evidemment, de la réponse à cette dernière question dépend le diagnostic final. Au point de vue financier, le sacrifice, somme toute, ne serait pas si considérable.

C'est bien pourquoi, afin de soutenir un projet qui nous paraît intéressant, nous proposons à nos lecteurs une sorte de référendum. Qu'ils adressent à M. Archibald Quartier, inspecteur cantonal de la pêche à Neuchâtel, un mot d'encouragement en y inscrivant leurs noms, prénom, adresse et profession.

Peut-être, cela permettra-t-il à M. Quartier de faire triompher son point de vue. Ce dont alors nous ne pourrions que nous féliciter.